

CONTRAT 2021

Signer ce contrat signifie que vous <u>respecterez</u> vos engagements

N° de contrat

Agneau-

~~~ Veuillez documenter les zones grisées ~~~~

#### Les contractants

Le présent contrat est passé entre : Ludovic LE CAM

adresse : La Ville Robeu 22640 Plénée-Jugon

téléphone : 06 80 90 57 95 e-mail : ludovic.le.cam@hotmail.fr

désignés ci-après « le producteur » d'une part, et :

| Nom:        | N° adh. |
|-------------|---------|
| Prénom :    |         |
| Adresse:    |         |
|             |         |
| Téléphone : |         |
| E-mail:     |         |

désigné ci-après « l'adhérent » d'autre part.

### L'objet du contrat

Le présent contrat concerne la livraison annuelle par le producteur de <u>viande d'agneau</u>. La commande est payée au moment de la livraison par l'adhérent au producteur. Le tableau joint en annexe précise le nombre et le type de produits choisis par l'adhérent. Cette annexe doit obligatoirement être jointe au contrat pour que celui-ci soit valide.

La distribution aura lieu dans l'ancienne école des Charrières, rue Saint-Anne à Quévert,

## mercredi 1<sup>er</sup> septembre 2021

entre 18h00 et 19h30 sauf cas exceptionnel qui ferait l'objet d'une information particulière par Amap'arcelle Solidaire.

#### La durée du contrat

La durée du contrat est de 12 mois,

#### Les engagements réciproques

L'adhérent s'engage à :

- payer en remettant au trésorier de Amap'arcelle Solidaire la totalité des chèques correspondant aux choix indiqués sur le tableau. Les chèques sont libellés au nom de « <u>Ludovic LE CAM»</u>
- participer à l'organisation d'au moins une distribution au cours de l'année.
- venir chercher sa commande au jour et à l'heure prévus pour la distribution, ou se faire représenter.

Le producteur s'engage à :

- élaborer ses produits en respectant les principes de l'agriculture paysanne rappelés dans la charte des AMAP.
- livrer les produits choisis par l'adhérent au jour et à l'heure prévus pour la livraison.

#### L'adhérent déclare avoir réglé sa cotisation annuelle 2020/2021 à l'association.

| Fait à Quévert | LE PRODUCTEUR | L'ADHÉRENT |
|----------------|---------------|------------|
| DATE           |               |            |
| SIGNATURE      |               |            |

# Presentation des produits distribués <u>Un colis d'agneau (19 kg environ) comprend – à titre indicatif :</u> entier: 2 gigots entiers 2 épaules entières carre en cotes collier poitrine en couscous abats: rein, foie, cœur en demi: 1 gigots entier 1 épaule entière carre en cotes collier poitrine en couscous abats : rein, foie, cœur Le prix de vente est de 14,00 €/kg Je m'engage à prendre un colis de viande d'agneau sous vide : pour le 1<sup>er</sup> septembre 2021

NB: La totalité du/des chèques doit être remise au producteur au plus tard le jour de la

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de : Ludovic LE CAM

Je m'engage à prendre un demi colis de viande d'agneau sous vide :

livraison.

pour le 1<sup>er</sup> septembre 2021